

## Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



Nº 005/00 / HCRRUN

Lomé, le 2 3 0CT 2024

## Communiqué

## Session d'indemnisation des victimes non vulnérables de la région Maritime

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables de la Région Maritime.

Les opérations se dérouleront du 29 au 31 octobre 2024 au siège du HCRRUN et prendront en compte les victimes non vulnérables des préfectures de l'Avé, de Bas-Mono, des Lacs, de Yoto, de Vo, de Zio, du Golfe et d'Agoe-Nyivé.

La liste des victimes retenues pour cette session est disponible sur le site web du HCRRUN (<u>www.hcrrun-tg.ora</u>), et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Le HCRRUN invite les victimes programmées à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Ou à défaut de la carte d'électeur de 2023.

Enfin, Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour d'indemnisation le moment venu.

Fait à Lomé, le 23 octobre 2024

Pour le HCRRUN, La Présidente

Vivre ensemble,.... une nécessité!